

BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N°8 du 31 janvier 2020

Sommaire chronologique

Décision BFC n° 2020-01 DS Agences du 27 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des agences-----2

Décision BFC n° 2020-02 DS IPR du 27 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par articles 46, 46 bis et 55 du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables-----28

Décision BFC n° 2020-03 DS DPC du 27 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction de la production centralisée-----40

Décision BFC n° 2020-05 DS DR du 27 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction régionale-----44

Décision BFC n° 2020-06 DP IRP commissions du 27 janvier 2020

Délégation de pouvoir du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale à l'effet d'assurer les obligations et les responsabilités incombant au chef d'établissement relativement à la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) et la commission économique du comité social et économique --59

Décision NAq n° 2020-02 DS Agences du 28 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein des agences-----60

Décision NAq n° 2020-03 DS DT du 28 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein des directions territoriales-----80

Décision NAq n° 2020-04 DS PTF du 28 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein de la plateforme régionale de production-----85

Décision BFC n° 2020-01 DS Agences du 27 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité ,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 – Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :
 - madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
 - monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers

- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- madame Corine Charbonnel, directrice d'agence de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagne
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Anne Doisy, Directrice adjointe de pôle emploi Sens
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Doman, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone

- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Zohra Hadji, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise

- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole

- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre

- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gaelle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 – Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 4 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de signer, dans la limite d'un montant de 40 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

Article 5 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 3 et 4 à titre permanent :

- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Corine Charbonnel, directrice d'agence de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Mâcon
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray

- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens

Article 6 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 et à l'article 2 :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Anne Doisy, Directrice adjointe de pôle emploi Sens
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers

- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –
Champagnole
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe
Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon
Témis
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier
Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Zohra Hadji, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone

- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard
Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre

- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gaëlle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

A l'article 3 :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Anne Doisy, Directrice adjointe de pôle emploi Sens
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –
Champagnole
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon

- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt

- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

Article 7 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 – Délais de remboursement

1) Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent alinéa , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Bénéficiaires de la délégation visée au 1) :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoin
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun

- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- madame Corine Charbonnel, directrice d'agence de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pole emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Anne Doisy, Directrice adjointe de pôle emploi Sens
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier

- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélia Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Zohra Hadji, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot

- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt

- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gaëlle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

2) Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

§ 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à aux personnes désignées ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Bénéficiaires de la délégation donnée au § 2 du présent article :

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme

- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Corine Charbonnel, directrice d'agence de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Mâcon
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoin
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :
- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoin
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud

- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pole emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Anne Doisy, Directrice adjointe de pôle emploi Sens
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon

- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Zohra Hadji, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens

- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gaëlle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon

- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

§ 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros :

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Corine Charbonnel, directrice d'agence de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Mâcon
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajguar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Anne Doisy, Directrice adjointe de pôle emploi Sens
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire

- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélia Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Zohra Hadji, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est

- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude

- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gaelle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

Article 8 – Abrogation

La décision BFC n° 2019-71 DS Agences du 23 décembre 2019 est abrogée.

Article 9 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 27 janvier 2020.

Frédéric Danel,
directeur régional
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision BFC n° 2020-02 DS IPR du 27 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par articles 46, 46 bis et 55 du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-10, L. 5422-20, L. 5426-1-1, L.5426-8-3, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu, ensemble, le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de l'annexe A,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle ,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-113 du 29 novembre 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Bourgogne et de Pôle emploi Franche-Comté,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier les articles 46, 46 bis et 55 du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, , et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 4 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations intervenues pendant la période de référence servant au calcul du revenu de remplacement mentionnée au § 3 des articles 12 des annexes VIII et X du règlement d'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 des articles 46 bis des annexes VIII et X du règlement d'assurance chômage,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre du § 3 de l'article 9 du règlement d'assurance chômage dans les deux cas visés au § 3 des articles 46 bis du règlement d'assurance chômage.

§ 2 – Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains

- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Corine Charbonnel, directrice d'agence de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Jean-michel Cheval, directeur territorial Jura et Haute-Saône
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale de Saône et Loire
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- monsieur Jean-françois Locatelli, directeur territorial Côte d'Or
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoin
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoin
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul

- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Conquet, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Anne Doisy, Directrice adjointe de pôle emploi Sens
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon

- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura et Haute-Saône
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Olivier Gronek, chargé de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Zohra Hadji, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Muriel Lippmann, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire

- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dany Richard, chargée de mission à la direction territoriale de Côte d'Or
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus

- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gaelle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Nathalie Twardowski, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Jocelyne Vitre, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par le régime d'assurance chômage, en particulier le § 4 des articles 46 bis du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 4 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre du régime d'assurance chômage ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

§ 2 – Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier

- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- madame Corine Charbonnel, directrice d'agence de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pole emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Anne Doisy, Directrice adjointe de pôle emploi Sens
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau

- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélia Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Zohra Hadji, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon

- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre

- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gaëlle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-michel Cheval, directeur territorial Jura et Haute-Saône

- madame Nathalie Conquet, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura et Haute-Saône
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- monsieur Olivier Gronek, chargé de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale de Saône et Loire
- madame Muriel Lippmann, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- monsieur Jean-françois Locatelli, directeur territorial Côte d'Or
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- madame Dany Richard, chargée de mission à la direction territoriale de Côte d'Or
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Nathalie Twardowski, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- madame Jocelyne Vitre, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne

Article 3 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 4 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage ou du CSP, à :
 - madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
 - monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
 - monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
 - monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
 - madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
 - madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort
- 2) 500 euros s'il s'agit d'allocations ou d'aides indûment versées au titre de l'assurance chômage ou du CSP, à :
 - madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
 - madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
 - monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
 - madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
 - madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée Dijon Chalon

- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée

Article 4 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 5 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 6 – Abrogation

La décision BFC n° 2019-72 DS IPR du 23 décembre 2019 est abrogée.

Article 7 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 27 janvier 2020.

Frédéric Danel,
directeur régional
de Pôle emploi Bourgogne- Franche-Comté

Décision BFC n° 2020-03 DS DPC du 27 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction de la production centralisée

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Décide :

Article 1 – Fonctionnement général

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) tout ordre de service, acte et correspondance se rapportant aux activités de la direction de la production centralisée, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine.
- 3) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité,
- 4) les plaintes sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction de la production centralisée

§ 2 – Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article, dans la limite de leurs attributions,

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

Article 2 – Bons

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF, ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi.

§ 2 – Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article, dans la limite de leurs attributions,

- madame Angélique Allexant, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Fabienne Amico, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Elisabeth Baliset, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Bancel, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Jessie Bardey, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Michel Bardot, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Belot, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Véronique Bercot, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Eric Bolomey, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Agnès Bouziat, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Rachel Breda, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Paula Cristante, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Thierry Dubrion, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Favier, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nadine Galliot, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Christelle Gardet Jacques, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Dalila Gasser, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Séverine Glasson Dotti, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nora Jeanney, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- madame Catherine Margiotta, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Malika Messadi, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Laurence Millot, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Mireille Noel, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Madeleine Oyono Meye, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Christophe Papret, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée

- madame Christine Pouillot, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nadine Pre, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Pascale Prudhomme, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Martine Pruneaux, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Patricia Puzenat, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sonia Rabhi, service partenariat
- madame Touriya Rezki, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Sandrine Robe, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Cansever Saglam, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Martine Veleur, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Sébastien Voisin, direction de la production centralisée Dijon Chalon

Article 3 – Contrôle de la recherche d'emploi

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière de contrôle de la recherche d'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions de radiation et les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de rechercher un emploi, de créer, de reprendre ou de développer une entreprise, telles que prévues aux articles R. 5412-1 et R. 5426-3 du même code.

§ 2 – Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article, dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

§ 3 – En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire, dans la limite de leurs attributions :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

Article 4 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires prévus aux articles R. 5412-8 et R. 5426-11 du code du travail formés à l'encontre d'une décision de radiation ou d'une décision de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement prise sur le fondement de l'article 3 de la présente décision.

§ 2 – Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort,

§ 3 – En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

Article 5 – Territorialité

La direction de la production centralisée ayant une compétence régionale, les délégations de signature objet de la présente décision valent sur l'ensemble du territoire couvert par la direction régionale.

Article 6 – Abrogation

La décision BFC n° 2019-69 DS DPC du 25 novembre 2019 est abrogée.

Article 7 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 27 janvier 2020.

Frédéric Danel
directeur régional
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision BFC n° 2020-05 DS DR du 27 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2020-08 du 21 janvier 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité,
- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine.

§ 2 – Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Jérôme Besancon, responsable du service partenariat
- madame Valérie Boeglin, responsable du service ingénierie formation
- madame Catherine Bompoy, Responsable du service comptabilité finances
- madame Alina Champion, responsable du service accompagnement managérial
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Michaël Cholley, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et CRSI
- madame Christine Clemencier, responsable du service gestion des ressources humaines et développement des compétences
- monsieur Stéphane Dahlen, responsable du service qualité et appui aux organisations
- madame Sylvie Debreuve, responsable du service ingénierie formations prestations
- monsieur Philippe Dechaume, responsable service investigations
- madame Sylvie Demougeot, responsable de service qualité de vie au travail
- madame Estelle Dousset, responsable du service achats approvisionnements
- monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Valérie Firobind-marchal, responsable du service sécurité
- monsieur Luc-michel Horak, médiateur
- madame Sarah Jeantet, adjointe au directeur de la stratégie et des relations extérieures, responsable du service communication
- monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Anne Labruno, responsable du service contrôle de gestion
- monsieur Joël Le Ray, responsable du service stratégie, projets et relations extérieures
- monsieur Marc Lefebvre, adjoint au responsable du service comptabilité finances
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- monsieur Jérôme Morin, adjoint au directeur des opérations, responsable du service pilotage et analyse de la performance
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Lionel Petiot, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Michel Ramillon, responsable du service offre de service
- madame Cindy Remy, responsable du service statistiques, études et évaluations
- monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- madame Violaine Theriot-gillet, responsable du service Innovation et RSE
- madame Michèle Tiboul, responsable du service appui aux organisations

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 2 – Achat de fournitures et de services

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,

- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Estelle Dousset, responsable du service achats approvisionnements
- madame Valérie Firobind-marchal, responsable du service sécurité
- monsieur Mathias Mouton, chargé de mission auprès du directeur administratif finances et gestion
- monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines
- madame Sylvaine Rocault, assistante du directeur régional
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande, relatifs aux frais de restauration et de réception, d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- monsieur Jérôme Besançon, responsable du service partenariat
- madame Valérie Boeglin, responsable du service ingénierie formation
- madame Catherine Bompy, Responsable du service comptabilité finances
- madame Patricia Bonnet, assistante de direction
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme

- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Alina Champion, responsable du service accompagnement managérial
- madame Corine Charbonnel, directrice d'agence de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Jean-michel Cheval, directeur territorial Jura et Haute-Saône
- monsieur Michaël Cholley, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et CRSI
- madame Christine Clemencier, responsable du service gestion des ressources humaines et développement des compétences
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Isabelle Colson, assistante de direction
- monsieur Stéphane Dahlen, responsable du service qualité et appui aux organisations
- madame Sylvie Debreuve, responsable du service ingénierie formations prestations
- monsieur Philippe Dechaume, responsable service investigations
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Sylvie Demougeot, responsable de service qualité de vie au travail
- madame Brigitte Desabre, assistante de direction
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Pauline Dollat, assistante de la direction de la stratégie et des relations extérieures
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Christine Dornier, assistante de direction
- monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Brigitte Dubret, assistante de direction
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura et Haute-Saône
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- madame Florence Guillot, assistante de direction
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Luc-michel Horak, médiateur
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- madame Céline Jacquier, assistante de direction
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Sarah Jeantet, adjointe au directeur de la stratégie et des relations extérieures, responsable du service communication
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale de Saône et Loire
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- monsieur Joël Le Ray, responsable du service stratégie, projets et relations extérieures
- monsieur Marc Lefebvre, adjoint au responsable du service comptabilité finances
- monsieur Jean-françois Locatelli, directeur territorial Côte d'Or
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines
- monsieur Jérôme Morin, adjoint au directeur des opérations, responsable du service pilotage et analyse de la performance
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Céline Parain, assistante de direction

- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Lionel Petiot, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Michel Ramillon, responsable du service offre de service
- madame Cindy Remy, responsable du service statistiques, études et évaluations
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- madame Violaine Theriot-gillet, responsable du service Innovation et RSE
- madame Michèle Tiboul, responsable du service appui aux organisations

Article 3 – Marchés de travaux

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Estelle Dousset, responsable du service achats approvisionnements
- madame Valérie Firobind-marchal, responsable du service sécurité
- monsieur Mathias Mouton, chargé de mission auprès du directeur administratif finances et gestion
- monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- monsieur Frédéric Kirska, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion

Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

Article 5 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Lionel Petiot, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

Section 3 – Ressources humaines

Article 6 – Gestion des ressources humaines

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions :
- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à

l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,

- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public (sauf les ruptures conventionnelles du contrat de travail), à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
 - les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions, les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi.

§ 3 – Délégation permanente est donnée à monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les actes de gestion en ligne relatives aux contrats aidés ou emplois d'avenir via SYLAÉ.

Section 4 – Recouvrement

Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés.

§ 2 – Bénéficiaire de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

§ 3 – En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

Article 8 – Contraintes

§ 1 – Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

§ 2 – Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon

- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

§ 3 – Contraintes délivrées dans le cadre de l'article L. 1235-4 du code du travail

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail, en vue de recouvrer auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations de chômage versées par Pôle emploi, pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 – Délais de remboursement

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées sans limite de durée,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, sans limite de durée.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations

- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 36 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion dans la limite de 36 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Fabienne Boivin, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Véronique Bourson, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Annick David, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Colette Dechaume, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Martine Gorret, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Gaëlle Grenier-soliget, service contentieux allocataires de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Sandra Jallet, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Adelina Lozano Fidalgo, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Florence Millet, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Anne Perreaut, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon

- madame Chloé Simonet, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon

§ 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon

§ 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation à titre temporaire :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Section 5 – Décisions de sanction et décisions sur recours

Article 10 – Décisions de sanction

Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe à l'effet de prendre, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les décisions de radiation et suppression du revenu de remplacement en cas de d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement :

- monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude

Article 11 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les domaines pour lesquels ils ont délégation de signature, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9 de la présente décision.

Article 12 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations

Article 13 – Recours préalables obligatoires

Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision mentionnée à l'article 10 :

- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques

Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 14 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale :

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Angélique Crovella, juriste
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique

Article 15 – Contentieux « réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Angélique Crovella, juriste
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

Article 16 – Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de

la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Angélique Crovella, juriste
- monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- monsieur Eric Montaron, auditeur fraudes
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- madame Sylvie Reveillon, auditeur fraudes
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- madame Valérie Taina, auditeur fraude
- monsieur Bruno Vandrisse, auditeur fraudes

Article 17 – Contentieux « ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines

Article 18 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou

défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi :

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Angélique Crovella, juriste
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

Article 19 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 5000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

Section 7 – Divers

Article 20 – Production au passif des entreprises en procédure collective

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la production centralisée Besançon Belfort

Article 21 – Abrogation

La décision BFC n° 2019-73 DS DR du 23 décembre 2019 est abrogée.

Article 22 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 27 janvier 2020.

Frédéric Danel,
directeur régional
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision BFC n° 2020-06 DP IRP commissions du 27 janvier 2020

Délégation de pouvoir du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale à l'effet d'assurer les obligations et les responsabilités incombant au chef d'établissement relativement à la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) et la commission économique du comité social et économique

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles, L 2311-1 et suivants, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu l'accord du 5 avril 2019 sur le renouveau des instances de représentation du personnel à Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2019-13 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant le cadre des délégations de pouvoir au sein de Pôle emploi,

Décide :

Article 1 – Délégation de pouvoir

§ 1 – Délégation de pouvoir est donnée à la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale au sein de la direction régionale de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à l'effet d'assurer les obligations et les responsabilités incombant au chef d'établissement relativement à la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) et à la commission économique du comité social et économique de la direction régionale dans les conditions prévues par les dispositions conventionnelles et légales applicables et notamment :

- de garantir le respect des compétences respectives de la CSSCT et de la commission économique,
- d'assurer la transmission ou la mise à disposition (dans la base de données économiques et sociales - BDES) des informations éventuellement requises,
- d'organiser les réunions de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) et de la commission économique,
- de convoquer les personnes participant à ces réunions dans les conditions requises,
- de présider et d'animer les réunions de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) et de la commission économique.

§ 2 – La délégation de pouvoir visée au § 1 du présent article ne fait pas obstacle à ce que, à titre exceptionnel, le directeur régional puisse, s'il l'estime opportun eu égard aux circonstances et après en avoir préalablement informé son délégataire par écrit, présider lui-même une réunion déterminée de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) ou de la commission économique.

Article 2 – Publication

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 27 janvier 2020

Frédéric Danel
directeur régional
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision NAq n° 2020-02 DS Agences du 28 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L.1233-66, L.5132-3, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5411-1, L.5411-2, L.5411-4, L.5411-6 et L.5411-6-1, L.5412-1 et L.5412-2, L.5422-4, L.5422-20, L.5423-7, L.5424-26, L.5426-1-1, L.5426-1-2 et L.5426-2, L.5426-5 à L.5426-8, L.5426-8-1 à L.5426-8-3, L.5427-1, R.5312-4, R.5312-19, R.5312-25 et R.5312-26, R.5411-1, R.5411-17 et R.5411-18, R.5412-1, R.5412-4, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8, R.5426-10, R.5426-11, R.5426-15, R.5426-17 à R.5426-20,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment les articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel,

Vu le décret n° 2019-796 du 26 juillet 2019 relatif aux nouveaux droits à indemnisation, à diverses mesures relatives aux travailleurs privés d'emploi et à l'expérimentation d'un journal de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de l'annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n°2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité et la délibération n°2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et gestion des droits

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1, §2,§3 et §4 de l'article 5 à l'effet de signer l'ensemble des décisions et actes en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, y compris l'inscription sur la liste et les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription, de changement de catégorie ou appliquant la pénalité administrative, ainsi que les décisions de sanction à l'encontre des demandeurs d'emploi.

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1,§2,§3 et §4 de l'article 5 à l'effet de signer :

- 1) les décisions relatives aux allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou de tout autre tiers, y compris leur remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relevant de la compétence de Pôle emploi services,
- 2) les décisions prises dans le cadre de dispositifs spécifiques d'accompagnement, notamment le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou le parcours d'accompagnement personnalisé (PAP) proposé aux collaborateurs parlementaires, y compris le remboursement des allocations lorsqu'elles ont été en trop versées,
- 3) les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE),
- 4) les bons SNCF,
- 5) les bons de commande de prestations aux demandeurs d'emploi.

§ 3 – Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Conventions de partenariat et marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation est donnée aux personnes désignées au §1 de l'article 5 à l'effet de signer :

- 1) les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 2) les autres conventions d'initiative locale, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 3) les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 25 000 euros HT.

Article 3 – Prestations en trop versées

§ 1 – Délégation est donnée pour accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées :

- dans la limite de 24 mois aux personnes désignées aux §1, §2,§3 et §4 de l'article 5.
- dans la limite de 12 mois à l'ensemble des agents exerçant en agences

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1, §2,§3 et §4 de l'article 5 pour accorder une remise de prestations en trop versées lorsque leur montant (ou le solde restant dû) est inférieur ou égal à 650 euros.

§ 3 – Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

Article 4 – Fonctionnement général

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1,§2 et §3 de l'article 5 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance nécessaire au fonctionnement de l'agence ou à l'animation du service public local de l'emploi,
- 2) signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération, ainsi que, sauf en ce qui concerne des déplacements hors de la région, les ordres de mission, états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule,

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 5 à l'effet de :

- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées par le §2 de ce présent article, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées aux §2, §3 et §4 de l'article 5.

Article 5 – Délégués

§ 1 – directeurs d'agence

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
 - Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Smaïl Boufroukh, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Claudine Akogbekan, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d' Isle et Dordogne :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)

- monsieur Vincent Desmartin, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Périgueux Change et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marina Gérard, directrice de l'agence pôle emploi de Parentis
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Valérie Viel, directrice de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet, directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne Marie Lalande, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)

- à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5 ,concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Sylvain Cluzeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

§ 2 – directeurs adjoints

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Brieg Denoual, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Bergerac

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Claire Hulot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Sylvie Duleau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon

- monsieur Pierre Payzan, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Véronique Delrieu, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Christine Cibe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Fréchou, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Biarritz

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtellerauld
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse

§ 3 – responsables d'équipe

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Marielle Gagey, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Séverine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Chaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime)
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime)
- madame Lois Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime)

- madame Graziella Verger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime)
- monsieur Nicolas Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailer, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Stéphane Morissonneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Philippe Parfut, , responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Rouix , responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Lucile Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Sabrina Boeykens, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Céline Guillon-Cottard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)

- madame Corinne Thierry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- monsieur Arnaud Varechon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fatima Saadi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Myriam Arslanian, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Caroline Lajus de Chauton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Prudence Mbumu Wa Mbumu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Sanha Azzoune, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence Baudry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Marie-Suzanne Marquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Caroline Rochaix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)

- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Laetitia Lafitte, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- monsieur Hakim Méziane, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Eva Mandegou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Virginie Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Gwenaëlle Trichet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Lucie Vidal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Joris Le Tallec, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)

- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Arnaud Nuter, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Jérôme Coly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Aude Desbouillons, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de de Parentis
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillée, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- monsieur Jacky Triquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne

- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Patrick Ghettem, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Pamela Engel, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Nadia Le Meur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Cédric Calonge, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte-Marie
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte Marie
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Nadège Chaillat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Jinène Gardette, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Elodie Marx, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne

- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Hélène Eyragne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Nathalie Deswelle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trébins (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trébins (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trébins (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Myrella Marde Alagama, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Nathalie Vervy-Henault, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- monsieur Fabien Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun

- madame Sophie Marce, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Sandrine Richeteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nathalie Fuhrmann, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Céline Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Emmanuelle Monteil, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- o monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - o à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)

- pour les délégations mentionnées à l'article 2 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5,
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
 - à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Laurence Amiot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

§ 4 – référents métier

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Gersende Gravel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime)
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Marie Christine Delcher, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Sandrine Lenne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Colette Dubois, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Delphine Debelle Ancey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste

- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Ludivine Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Chantal Soubie, référente métiers appui au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur William Moureau, référent au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Muriel Billaud- Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Théodorine Merino, référente métiers au sein de l'agence de Parentis
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux- Sèvres :

- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- madame Gwenaëlle Bougrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Anne Neveu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Mélanie Coue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - o à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - o à l'article 1 § 2- alinéas 1,2,4 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
 - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien

- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Article 6 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 7 – Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine .

Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

Article 8 – Abrogation et publication

La décision NAq n° 2019-72 DS Agences du 27 décembre 2019 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 28 janvier 2020.

Frédéric Toubeau
directeur régional
de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine

Décision N° 2020-03 DS DT du 28 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein des directions territoriales

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine ,

Vu le code du travail, notamment ses articles, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5423-7, L.5424-26, L.5426-1-2, L. 5426-8-1 à -3, L.5427-1, R.5312-4, R.5312-25 et -26, R.5412-8, R.5426-11, R.5426-18 à R.5426-20,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment ses articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de son annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Conventions de partenariat et marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation est donnée aux personnes désignées au §1 de l'article 5 à l'effet de, signer :

- 1) les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 2) les autres conventions d'initiative territoriale, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 3) les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 144 000 euros HT.

Article 2 – Prestations en trop versées

§ 1 – Délégation est donnée pour accorder des délais de remboursement des prestations en trop versées :

- dans la limite de 48 mois aux personnes désignées aux §1 et §2 de l'article 5.
- dans la limite de 36 mois aux personnes désignées au § 3 de l'article 5

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1 et §2 de l'article 5 pour accorder une remise de prestations en trop versées lorsque leur montant est inférieur ou égal à 1000 euros.

§ 3 – Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que, pour le §1, celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

Article 3 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1 et §2 de l'article 5 à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement.

Article 4 – Fonctionnement général

Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1 et §2 de l'article 5 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance nécessaire au fonctionnement de la direction territoriale ou l'animation du service public territorial de l'emploi,
- 2) signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération, ainsi que, les ordres de mission, états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule,
- 3) valider les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité
- 4) valider les notes de frais des membres des instances paritaires territoriales.
- 5) porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

Article 5 – Délégués

§ 1 – directeurs territoriaux

- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze
- monsieur Benoît Meyer, directeur territorial Pôle emploi Gironde
- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi Landes-Lot et Garonne
- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Poitou
- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne

et, bénéficient , dans les conditions suivantes, de la délégation visée à l'article 4 alinéa 4) :

- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Charente-Charente-Maritime pour les instances paritaires territoriales de la Charente, la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze pour les instances paritaires territoriales de la Dordogne, la Corrèze, du Lot et Garonne, la Creuse et la Haute Vienne
- monsieur Benoît Meyer, directeur territorial Pôle emploi Gironde pour les instances paritaires territoriales de la Gironde
- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi Landes-Lot et Garonne pour les instances paritaires territoriales de la Dordogne, des Landes, du Lot et Garonne et des Pyrénées Atlantiques

- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantiques pour les instances paritaires territoriales des Landes et des Pyrénées Atlantiques
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Poitou pour les instances paritaires territoriales de la Charente, la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne
- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne pour les instances paritaires territoriales de la Creuse, la Haute-Vienne et la Corrèze

§ 2 – directeurs territoriaux délégués

- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente Saintonge
- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente-Maritime Océan
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Vézère-Corrèze
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et bassin
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire
- monsieur Didier Geneteaud, directeur territorial délégué Rives Est
- madame Isabelle Jullian, directrice territoriale déléguée Landes
- madame Dominique Dussart, directrice territoriale déléguée Béarn
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial délégué Pôle emploi Deux-Sèvres
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne

et, bénéficient, dans les conditions suivantes, en cas d'absence des personnes mentionnées au § 1 de ce présent article, de la délégation visée à l'article 3, à titre temporaire :

- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente Saintonge pour la Charente et la Charente Maritime
- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente-Maritime Océan pour la Charente et la Charente Maritime
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Vézère-Corrèze pour la Dordogne et la Corrèze
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne pour la Dordogne et la Corrèze
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et bassin pour la Gironde
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire pour la Gironde
- monsieur Didier Geneteaud, directeur territorial délégué Rives Est pour la Gironde
- madame Isabelle Jullian, directrice territoriale déléguée Landes pour les Landes et le Lot et Garonne
- madame Dominique Dussart, directrice territoriale déléguée Béarn pour les Pyrénées Atlantiques
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque pour les Pyrénées Atlantique
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial délégué Pôle emploi Deux-Sèvres pour la Vienne et les Deux Sèvres
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne pour la Vienne et les Deux Sèvres

et , bénéficient dans les conditions suivantes, en cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, de la délégation visée à l'article 4 alinéa 4 , à titre temporaire :

- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente Saintonge pour les instances paritaires territoriales de la Charente et de la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne

- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente-Maritime Océan pour les instances paritaires territoriales de la Charente et de la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Vézère-Corrèze pour les instances paritaires territoriales de la la Corrèze, la Dordogne, du Lot et Garonne, la Creuse et la Haute Vienne
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne pour les instances paritaires territoriales de la Dordogne et du Lot et Garonne
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et Bassin pour les instances paritaires territoriales de la Gironde
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire pour les instances paritaires territoriales de la Gironde
- monsieur Didier Geneteaud, directeur territorial délégué Rives Est pour les instances paritaires territoriales de la Gironde
- madame Isabelle Jullian, directrice territoriale déléguée Landes pour les instances paritaires territoriales des Landes et des Pyrénées Atlantiques
- madame Dominique Dussart, directrice territoriale déléguée Béarn pour les instances paritaires territoriales des Landes et des Pyrénées Atlantiques
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque pour les instances paritaires territoriales des Landes et des Pyrénées Atlantiques
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial délégué Pôle emploi Deux-Sèvres pour les instances paritaires territoriales de la Charente, la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne pour les instances paritaires territoriales de la Charente, la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne

§ 3 – chargés de mission

- monsieur Philippe Binaud, chargé de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- monsieur Bruno Casseron, chargé d'analyse au pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- madame Sylvia Guérin, chargée d'expertise réglementaire au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- monsieur Bruno Bertrin, chargé de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze
- monsieur Thierry Mathieu, chargé de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi Gironde
- monsieur Michaël Blée, chargé d'analyse des données de pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi Landes-Lot et Garonne
- madame Valérie Cafici, chargée de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
- monsieur Olivier Boireau, chargé d'appui au pilotage des activités au sein de la direction territoriale Pôle emploi Poitou
- monsieur Michaël Gourdon, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi Poitou
- madame Catherine Frière, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne
- madame Stella Barreau, chargée d'analyse des données de pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne

Article 6 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 7 – Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine .

Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

Article 8 – Abrogation et publication

La décision NAq n° 2019-73 DS DT du 27 décembre 2019 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux , le 28 janvier 2020

Frédéric Toubeau
directeur régional
de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine

Décision NAq n° 2020-04 DS PTF du 28 janvier 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein de la plate-forme régionale de production

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L.1233-66, L.5132-3, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5411-1, L.5411-2, L.5411-4, L.5411-6 et L.5411-6-1, L.5412-1 et L.5412-2, L.5422-4, L.5422-20, L.5423-7, L.5424-26, L.5426-1-1, L.5426-1-2 et L.5426-2, L.5426-5 à L.5426-8, L.5426-8-1 à L.5426-8-3, L.5427-1, R.5312-4, R.5312-19, R.5312-25 et R.5312-26, R.5411-1, R.5411-17 et R.5411-18, R.5412-1, R.5412-4, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8, R.5426-10, R.5426-11, R.5426-15, R.5426-17 à R.5426-20,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment les articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret n° 2019-796 du 26 juillet 2019 relatif aux nouveaux droits à indemnisation, à diverses mesures relatives aux travailleurs privés d'emploi et à l'expérimentation d'un journal de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de son annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n°2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n°2009-49 du 10 juillet 2009 et n°2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité et la délibération n°2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et gestion des droits

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1, §2,§3, §4,§5,§6,§7,§8,§9,§12 et § 13 de l'article 10 à l'effet de signer l'ensemble des décisions et actes en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, et les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou de changement de catégorie.

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1, §2,§3, §4,§5,§6,§7,§8,§9,§12 et § 13 de l'article 10 à l'effet de signer :

- 1) les décisions relatives aux allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou de tout autre tiers, à l'exception des décisions relevant de la compétence de Pôle emploi services,
- 2) les bons de commande de prestations aux demandeurs d'emploi.

Article 2 – Prestations en trop versées

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1, §2,§3, §4,§5,§7,§8 et§16 de l'article 10 à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou pour le compte d'un tiers et faire procéder à son exécution.

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1,§2 et §3 de l'article 10 à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées dans la limite de 60 mois.

§ 3 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §4, §5,§ 7,§8 et §15 de l'article 10 à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées dans la limite de 48 mois.

§ 4 – Délégation est donnée aux personnes désignées au §12 de l'article 10 à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées dans la limite de 24 mois.

§ 5 – Délégation est donnée à l'ensemble des agents exerçant au sein des plateformes, à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées dans la limite de de 12 mois.

§ 6 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1,§2 et §3 de l'article 10 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées ou les admettre en non valeur lorsqu'elles sont irrécouvrables ou non recouvrées, dans la limite de 5 000 euros.

§ 7 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §4 et §5 de l'article 10 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées ou les admettre en non valeur lorsqu'elles sont irrécouvrables ou non recouvrées, dans la limite de 3 000 euros.

§ 8 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §7 et §8 de l'article 10 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées , dans la limite de 1 000 euros.

§ 9 – Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que, pour les §1, §2, §3 , §4 et §5, celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

§ 10 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1, §2,§3, §4,§5,§7, §8 et §16 de l'article 10 à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer la pénalité administrative.

Article 3 – Demande de remboursement auprès des employeurs

Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1, §2, §4 et §16 de l'article 10 à l'effet de :

- 1) signer les décisions concernant le remboursement d'allocations chômage au paiement desquelles sont condamnés les employeurs fautifs en cas de requalification du licenciement sans cause réelle et sérieuse, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail,
- 2) notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des allocations chômage dues par ces employeurs fautifs et faire procéder à son exécution,
- 3) les décisions concernant le remboursement d'aides et mesure en faveur des employeurs.

Article 4 – Contentieux en matière de recouvrement

Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1, §2,§3, § 4,§5,§7,§8, §15 et §16 a) de l'article 10 à l'effet de signer tout acte nécessaire pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente (y compris constituer avocat ou avoué), devant toute juridiction en demande et en défense, dans tout litige en matière de recouvrement des prestations et sommes mentionnées aux articles 2 et 3.

Article 5 – Contentieux en matière de placement et de gestion des droits

Délégation est donnée, en matière de placement et gestion des droits des demandeurs d'emploi, aux personnes désignées aux §1,§2,§3,§4,§5,§7,§8,§15 et §16 de l'article 10 à l'effet de signer les actes nécessaires pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente dans tout litige, devant toute juridiction en demande et en défense, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine.

Article 6 – Contrôle de la recherche d'emploi et recours

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1, §2, §10, §11 et § 14 de l'article 10 à l'effet de signer les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de retrouver un emploi, créer, reprendre ou développer une entreprise ou pour non-respect du projet de reconversion professionnelle.

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1 et §2 de l'article 10 à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement prise sur le fondement du §1.

Article 7 – Prestations de demandeurs d'emploi

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées aux §1, §2,§3,§4,§5 et §6 de l'article 10 à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions d'application des pénalités et réfections dans le cadre des marchés de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi.

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées aux §1, §2,§3,§4,§5, §6, §7,§8 et §9 de l'article 10 à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférente, le bon à payer (initial) sur les factures d'aides à la formation.

Article 8 – Conventions de partenariat

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1,§2 et §3 de l'article 10 à l'effet de signer :

- 1) les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 2) les autres conventions d'initiative régionale, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi.

Article 9 – Fonctionnement général

Délégation est donnée aux personnes désignées aux §1, §2,§3,§4,§5,§6,§7,§8,§9,§10 et §11 de l'article 10 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance se rapportant aux activités de la plateforme, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération, ainsi que, les ordres de mission, états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule,
- 3) porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, pour tout fait ou acte intéressant la plateforme.

Article 10 – Délégués

§ 1 – Directeur de la plateforme régionale de production :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production,

§ 2 – Responsable de service :

- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi,

§ 3 – Responsable de service

- monsieur Henri Alexandre, responsable de service des plateformes Nord, Ouest et Sud

§ 4 – directeur des plateformes et adjoint

- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est

§ 5 – directeur des plateformes

- □madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest

§ 6 – directeur des plateformes

- madame Sophie Renault, directrice de la plateforme Nord
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud

§ 7 – responsables d'équipe des plateformes Centre et Est

- madame Benhadj Reddah, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Delphine Lienard, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Nathalie Sugier, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est

§ 8 – responsables d'équipe de la plateforme Ouest

- madame Maria Barros
- monsieur Martial Caillet
- madame Isabelle Epaud

§ 9 – responsables d'équipe des plateformes Nord et Sud

- madame Claire Fontaine, responsable d'équipe au sein de la plateforme Nord
- madame Christelle Rey, responsable d'équipe au sein plateforme Nord
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud

§ 10 – directeur de la plateforme contrôle de la recherche d'emploi

- monsieur David Renaud-Zat, directeur de la plateforme régionale de contrôle de la recherche d'emploi

§ 11 – responsables d'équipe du contrôle de la recherche d'emploi

- madame Marie Françoise Rumeau, responsable d'équipe de la plateforme régionale de contrôle de la recherche d'emploi
- madame Marie Pierre Marchandon, responsable d'équipe de la plateforme régionale de contrôle de la recherche d'emploi

§ 12 – référents métier des plateformes Centre et Est

- madame Karine Pinto, référente métiers au sein de la plateforme Centre
- madame Sabine Leblois, référente métiers au sein de la plateforme Est

§ 13 – référents métier des plateformes Nord et Sud :

- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme sud

§ 14 – référente métier de la plateforme régionale de contrôle de la recherche d'emploi

- madame Delphine Guet

§ 15 – juristes des services contentieux au sein des plateformes

- madame Marie-Anne Terrière, juriste de la plateforme Centre
- madame Ghislaine Chenel, audicière au sein de la plateforme Est
- madame Nathalie Tamisier, juriste audicière de la plateforme Ouest

§ 16 – autres

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, directrice des opérations

Article 11 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 12 – Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées à titre permanent, dans la limite des attributions du délégataire, pour l'ensemble du territoire régional (articles 6 et 8) à l'exception des situations suivantes :

- La plate forme Centre est compétente :
 - pour les activités visées par les articles 1,2,3,4,5,7 et 9 de la présente décision
- pour les départements de la Gironde, Landes, Lot et Garonne et Pyrénées Atlantiques
- La plateforme Est est compétente :
 - pour les activités visées par les articles 1,2,3,4,5,7 et 9 de la présente décision,
- pour les départements de la Charente, Charente Maritime, Deux Sèvres, Vienne, Creuse, Corrèze, Dordogne et Haute Vienne
- La plateforme Ouest est compétente :
 - pour les activités visées par les articles 2,4 et 5 de la présente décision :
- pour les départements de la Charente, Charente Maritime, Deux Sèvres et Vienne
 - pour les activités visées par les articles 1,7 et 9 de la présente décision :
- pour les départements de la Charente et de la Charente Maritime
- La plateforme Nord est compétente :
 - pour les activités visées par les articles 1, 7 et 9 de la présente décision
- pour les départements des Deux Sèvres et la Vienne
- La plateforme Sud est compétente :
 - pour les activités visées par les articles 1, 7 et 9 de la présente décision .
- pour le département des Pyrénées Atlantique.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine.

Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

Article 13 – Abrogation et publication

La décision NAq n° 2020-01 DS PTF du 10 janvier 2020 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 28 janvier 2020.

Frédéric Toubeau
directeur régional
de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine